



Mavouna B.P. 1292 Moroni Comores,  
TEL : 730757 ,  
email : [aide@comorestelecom.km](mailto:aide@comorestelecom.km)  
Site web : [www.aide.africa-web.org](http://www.aide.africa-web.org)

**Rapport sur le suivi socioéconomique sur les ressources récifales  
du nord de la Grande Comores**

August 2007

Par Said Ahamada, Soalihy Hamadi et Zaharani Moindjié

## SOMMAIRE

RESUMÉ.....	3
1. INTRODUCTION.....	4
2. METHODOLOGIE.....	6
2.1. Description du site.....	6
2.2. Approche méthodologique .....	14
3. RESULTATS ET DISCUSSIONS .....	16
3.1. Les principales utilisations des ressources récifales .....	16
3.2. Les initiatives de gestion communautaire .....	19
4. RECOMMANDATIONS.....	26
5. BIBLIOGRAPHIE .....	28

## RESUMÈ

## 1. INTRODUCTION

Le problème lié à la surexploitation des ressources marines et côtières à l'échelle planétaire devient de plus en plus alarmant durant ces deux dernières décennies.

Les acteurs de la gestion du littoral se sont rendus compte que les ressources côtières ne peuvent plus être gérées sur une base exclusivement biophysique.

Les attitudes des populations locales envers les ressources, et la façon dont elles utilisent ces ressources côtières ont de sérieuses implications sur la santé des systèmes marins et côtiers. De la même façon, la gestion des ressources côtières a de sérieuses implications sur la situation socio-économique des communautés locales. L'information socio-économique est donc critique pour une gestion efficace du littoral.

Le Guide et le Manuel socio-économique pour la gestion des récifs coralliens de l'Océan Indien Occidental, ont été élaborés en vue d'améliorer la compréhension de la dimension humaine de la gestion des ressources marines et côtières.

Plusieurs sites ont été sélectionnés dans la région pour la mise en pratique et l'expérimentation des méthodes développées dans ces documents.

Aux Comores le site du nord ouest de la Grande Comore a été retenu par CORDIO en collaboration avec l'ONG AIDE pour le lancement de ce processus.

En effet l'Archipel des Comores est constitué de 4 îles dont Mayotte (*Maoré*, 370 km<sup>2</sup>), Anjouan (*Ndzwani*, 424 km<sup>2</sup>), Mohéli (*Mwali*, 290 km<sup>2</sup>) et Grande-Comore (*Ngazidga*, 1148 km<sup>2</sup>). Le plateau population totale de 576 000 habitants.

En raison de l'origine volcanique des îles de l'archipel des Comores le plateau continental est très étroit, totalisant une superficie d'environ 900 000 km<sup>2</sup> pour les trois îles. La zone exclusive économique (ZEE) de l'Union des Comores couvre une superficie de 160 000 km<sup>2</sup>.

Les récifs coralliens sont de type frangeant et se développent le long des côtes volcaniques abruptes. Ils se sont développés différemment selon les endroits et ce en relation avec l'âge des îles, le relief sous-marin et les conditions hydrodynamiques locales (courant; houle...).

Ils occupent environ 60 % du linéaire côtier de la Grande Comore, 80 % de celui d'Anjouan et 100 % de celui de Mohéli soit une superficie totale d'environ 11 000 ha.

L'étroitesse du plateau continental explique le faible développement des récifs coralliens, surtout à la Grande Comore.

Le milieu côtier et marin de l'île présente une grande diversité dans sa morphologie : côtes basses, falaises, îlots, platiers... et dans sa nature : laves, plages de sable noir ou blanc, galets, blocs, récifs coralliens... La variété rencontrée (mangroves, récifs coralliens, plages, herbiers sous-marins) lui confère une grande richesse en diversité biologique (Tilot et Jeudy de Grissac, 1994).

Malheureusement, la diversité et la richesse biologique du pays contrastent grandement avec la pauvreté de ses habitants.

Les Comores possèdent l'un des produits nationaux bruts par habitant les plus bas au monde (315 USD), une densité de population et une croissance démographique ( 2,7 % par an) très élevée ainsi qu' une économie reposant en grande partie sur l'aide internationale et l'exportation de produits de rente dont la valeur ne cesse de décroître.

En raison de la densité élevée d'habitants ( 246 hab/km<sup>2</sup>), l'environnement est donc l'objet de pressions anthropiques majeures; mentionnons par exemple la déforestation à des fins agricoles, qui se traduit par l'envasement progressif des platiers coralliens, l'extraction du sable des plages à des fins de construction, la surexploitation des ressources halieutiques côtières, l'exploitation d'espèces menacées d'extinction et l'utilisation de techniques de pêche destructrice dans le milieu marin.

Le gestion durable des ressources côtières est ainsi considérée comme étant une grande priorité pour le pays.

Cependant les mesures coercitives et les approches imposées du haut se sont avérés inefficaces et ont donc fait place à une approche prônant une sauvegarde participative de l'environnement.

La pérennité des actions de développement et de conservation doit nécessairement passer par un partenariat élargi entre les institutions publiques, le secteur privé et la société civile.

Beaucoup de projets mise en œuvre aux Comores comme dans plusieurs pays en développement on rencontré des difficulté de pérennisation et auraient pu bénéficier de stratégies de gestion communautaires réalistes comme proposées dans cette étude.

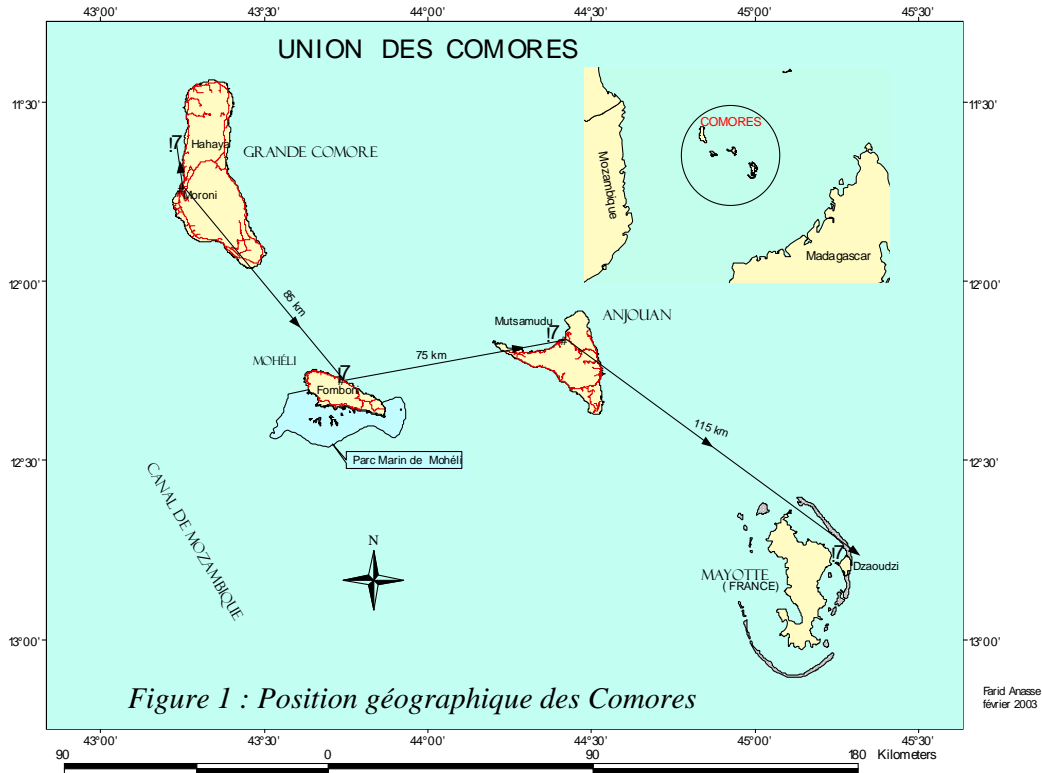
Le but de cette étude est de contribuer à la gestion durable des ressources côtières des Comores.

Les objectifs spécifiques sont :

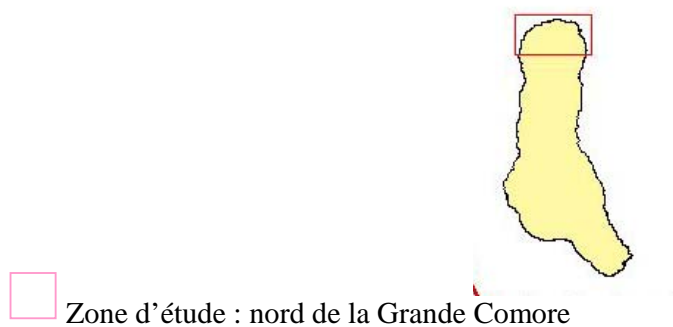
- 1) le suivi et la gestion de l'utilisation des récifs et ressources associées
- 2) la sensibilisation et la participation communautaire.

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. Description du site



*Figure 1 : Position géographique des Comores*



Les récifs coralliens de Grande Comore sont de type frangeant en raison de la morphologie côtière caractérisée par la proximité de grands fonds. Ces récifs occupent environ 60% du littoral de Grande Comore.

La destruction naturelle ou artificielle des récifs coralliens et de des plages peut être irréversible et générer des érosions latérales comme à Dimani.

Les plages de sable blanc sont le résultat du démantèlement des récifs coralliens dont la croissance elle-même est très lente (environ 1 cm par an en moyenne). Localement, ces plages de sable ont

formé de véritables cordons dunaires. En de nombreux points, les seuls vestiges de ces formations sont les grès indurés nommés beach-rocks formés par percolation des eaux douces dans les dunes et cimentation du sable.

Des plages de sable blanc existent à N'Dzazoué, Mitsamiouli, Galawa, Maludja, au trou du Prophète, Bangoi-Kouni, Hantsindzi, Ouéla, Bouni, Kouhani, M'Tsamdou, Chomoni, Chindini, au S.O. de Chindini, Itsandra, Gouni (N. de Hantsambou), Voidjou, le long de la côte (truffée de microplages) de Oussivo à Hahaya compris et le sud de Bouni. Des plages de sable jaune à brunâtre sont localisées à : Iconi, Moindzaza-Amboini, M'Bachilé, Bouni et au Nord de Djomani.

Les plages explotées pour leur sable sont : N'Dzazoué, Mitsamiouli, le trou du Prophète, à l'est de Misizambé, à Ivoini, l'île aux tortues (la plage n'existe plus), Hantsindzi, Ouéla, SE de Tsoralé (la plage n'existe plus), Kouhani, Itsikoudi, M'Tsamdou, N et S de Chomoni, Malé (le sable n'y est plus exploité mais la plage a souffert de l'exploitation passée), M'Boini, au S.O. de Chindini, Sima-Amboini, Mondzaza-Amboini, Singani, SE M'Bachilé, Iconi, Voidjou, la côte de Oussivo, N. de Hahaya compris, N'Tsaouéni et Bouni, N'Dzaouzé .

Un survol de toute la côte de l'île à une altitude d'environ 200 m et une comparaison avec des données antérieures ont permis de constater qu'environ 90 % des plages de sable ont disparues dans les deux dernières décennies et subsistent que sous la zone de balancement des marées (V. Tilot, 1998).

Le corail est encore actuellement peu exploité. On y trouve de temps en temps des coraux morts le long de la côte du Moindzaza-Amboini, Bouni, N'Dzaouzé et Mitsamiouli (exploitation très diminuée).

Le complexe récifal est plus développé au Nord et au Sud Est de l'île.

La zone d'étude s'étend de Djomani sur la côte Nord Ouest à Hantsindzi sur la côte Nord Est incluant Ndzaouze, Memboibwoini, Mitsamihouli, Ndroudé et Bangouakouni.

On y trouve le plus grand récif de la Grande Comore d'une superficie de 17 km<sup>2</sup>, soit 40 Km de long et 0.5 à 1,5 Km de large.

C'est ce qui explique le développement relativement important de la pêche et du tourisme dans cette région.

#### **a) Profil écologique**

Le profil côtier des Comores (Hamadi Soalihy et al, 2008) révèle une zone écologique important au nord-est de la grande Comore ( entre Ivoini-Ndroudé et Hantsindzi). Une y trouve une biodiversité récifale très riche : herbier et récif corallien bien développé avec un îlot et des plage de ponte de tortues.

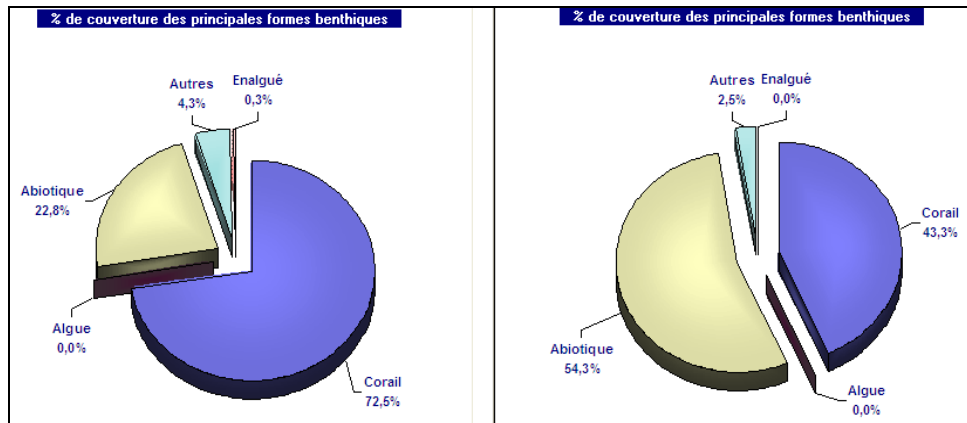
La carte ci-dessous montre la typologie du milieu côtier de la zone.





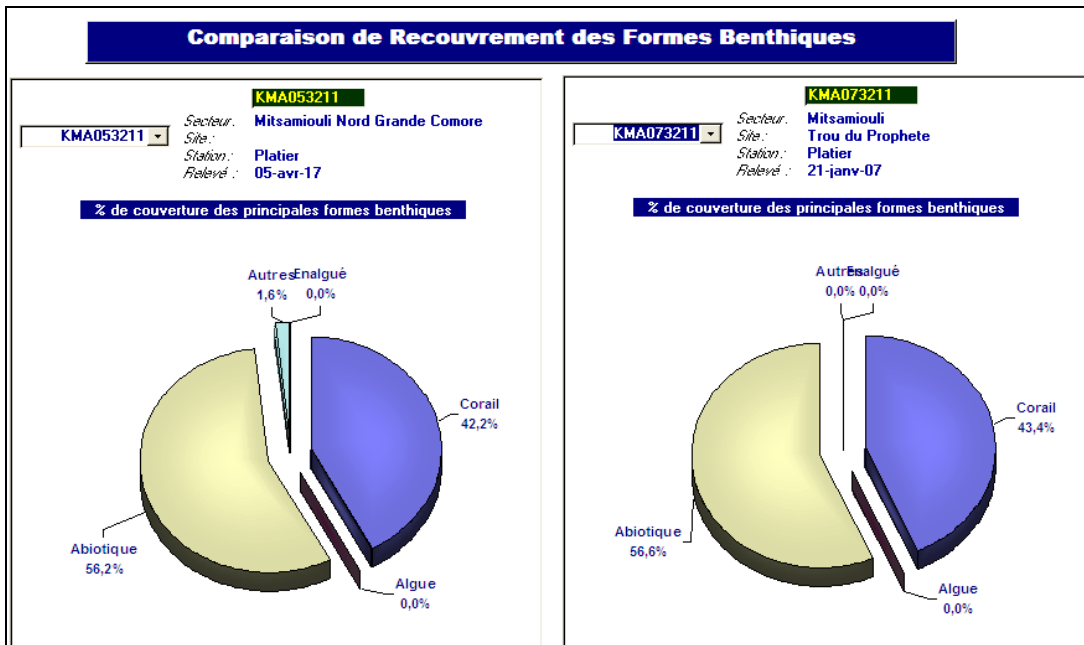
Le suivi de l'état de santé des récifs corallien (Ahamada S. et al 2008) montre aussi une importante capacité de résilience de l'écosystème. Depuis 1997 est effectué le suivi sur une station de platier (à 2 m) et une de pente externe (à 7 m) à Memboiboini (Trou du Prophète).

### *Pente externe*



Les résultats de cette année montrent une nette amélioration de l'état du récif de cette station. Le taux de recouvrement est passé de 43% en 2005 à 72 % cette année. Ceci montre une tendance vers l'état initial avant le blanchissement.

### *Platier*



Sur la station du platier, le taux de recouvrement corallien est stationnaire tournant au tour de 43%. Il a été noté lors des enquêtes et observations de terrain, une activité de sur pêche avec filets à petites mailles, morceaux de tissus et piétinement à marée basse.



*Photo de Porites lutea avec chatedonidaes sur le platier de Mitsamiouli*

## **b) Profil socioéconomique**

La cartographie de vulnérabilité des récifs de la région de Mitsamiouli nous révèle :

- La présence de la deuxième grande ville de l'île (en terme de population) et le plus grand Hôtel du Pays (le Galawa Beach Hôtel) accueillant plus de 80% des touristes visitant les Comores.

- La pollution par les déchets est mise en évidence par l'absence d'un système de gestion de déchets, la présence de décharges sauvages sur le littoral et de faciès de dégradation (à cyanophycées) sur la zone de dépression d'arrière récif.

La pêche aux filets à petites mailles s'exprime par une pression de pêche indiquée par la petite taille des poissons prédateurs.

- L'utilisation de la dynamite se traduit quant à elle par l'importance des superficies occupées par les débris de coraux.

L'ensemble des facteurs de risques et du degré de sensibilité identifiés démontre la vulnérabilité du secteur.

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques socioéconomique de la zone.

<b>Village</b>	<b>Population recensée en 2007</b>	<b>Activités principales</b>	<b>Embarcations</b>
<b>Bangoikou ni</b>	2 951	Pêche Agriculture Elevage Tourisme Commerce	65 galawas 6 motor.
<b>Mitsamiouli</b>	5 288	Pêche Tourisme commerce	72 galawas 43 motor.
<b>Memboiboini</b>	720	Agriculture Pêche Artisanat Tourisme	10 galawas 6 motor.
<b>Ndroudé</b>	1 477	Pêche Agriculture Artisanat	8 galawas
<b>Ndzaouze</b>	2 536	Pêche agriculture	19 galawas 2 motor.
<b>Ivoini</b>	991	Pêche agriculture	3 galawas

Source : RGP 03

La carte ci-dessous montre les facteurs de risques existants dans la zone.



## 2.2. Approche méthodologique

La démarche adoptée dans cette étude consiste à confronter les données disponibles dans la documentation avec des données de terrain.

La première étape est donc une analyse de la littérature accessible sur les questions de développement durable côtier et la participation des communautés locales.

Ensuite une enquête a été réalisée suivant des interviews semi structurés avec des informateurs clés basés sur des questions ouvertes ou points de discussions générant des informations qualitatives (L. Bunce et al. 2000).

Les points traités lors de l'enquête sont :

1. Identifier comment on récolte les ressources a chaque site: pour chaque ressource, identifier les récolteurs et leurs méthodes, evaluer la récolte, l'impact, la valeur
2. Identifier les attitudes et relations concernant les ressources des récifs coralliens a chaque site: les perceptions de la santé des récifs et de la disponibilité des ressources, les attitudes concernant la gestion et concernant les autres utilisateurs des ressources, identifier les conflits et caractériser les relations parmi les utilisateurs et entre les utilisateurs et les gestionnaires. Trouver des moyens pour améliorer les relations entre les utilisateurs et les gestionnaires.
3. organiser des séances de formation pour les agents locaux de suivi des récifs coralliens afin d'arriver a la pérennisation des études socioéconomiques pour informer la gestion des ressources.

<b>PHASE DE COLLECTE DONNEES</b>	<b>DUREE</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>CE QUI A ETE FAIT</b>
<b>Formation des intervenant</b>	1 semaine		Une séance de formation a été dispensé au profit de 14 membres issus des organisations intervenant sur le terrain en matière de gestion du littoral Seuls 7 membres de l'AIDE ont participé

			à l'étude
<b>Collecte de données secondaires</b>	1 mois avant que l'évaluation et pendant tout le travail de terrain	Toutes les variables <i>SocMon</i> disponible sur la zone	Entrevues avec des représentants des agences gouvernementales, universités, organisations non gouvernementales, secteur privé et institut de recherche, aussi bien qu'une revue extensive de journaux, rapports, dossiers, et sites Internet
<b>Reconnaissance</b>	2 jours	Présentation aux chefs de de village et responsables d'associations villageoises	Des entrevues informelles ont été faites avec des chefs de villages et responsables des associations pour introduire l'évaluation et ses objectifs
<b>Enquête sur les activités, et mesures de gestion</b>	1 mois	Modes d'utilisation, Méthodes, Activités Marines, impacts et valeur des services  Plan de gestion  Organes de gestion  Cadre formel  Cadre informel	Des interview avec les informateurs clés au niveau communautaires ont été réalisé sur la bases de points prédéfinies portant sur les variables sélectionnés  Les informateurs clés sont issus des groupes d'utilisateurs des ressources et des cercles de décisions.

Les données ont été analysées par la synthèse des résultats, des tableaux et des graphiques, et des statistiques descriptives. Un rapport a été préparé et soumis à CORDIO pour commentaires avant finalisation.

### 3. RESULTATS ET DISCUSSIONS

#### 3.1. Les principales utilisations des ressources récifales

Les activités principales d'exploitation des ressources inventoriées dans la zone d'étude sont la pêche traditionnelle, le tourisme, le braconnage des tortues et l'extractions matériaux côtiers (sable et corail).

Le tableau ci-dessous décrit les caractéristiques de ces activités.

<b>Activités Côtières &amp; Marines</b>	<b>Biens &amp; Service Côtier &amp; Marin</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Niveau d'impact</b>	<b>Types d'impact (principal)</b>
1. Pêche	Poissons récifaux (mérus, chirurgiens, demoiselles,...)	Tissus et filets à petites mailles à marée basse (à pied notamment par les femmes) ligne	haute	Piétinement et dommage physique aux platiers récifaux
	poulpe	harpon	haute	Idem
	Concombre de mer	Plongée en apnée et avec bouteilles	haute	idem
	Pêche à la dynamite	explosifs	Haute	
2. Tourisme	développement des hôtels	tout compris	Haute	- dommage physique des récifs - pollution par déchets solides et eaux usées



	Plongée sous marine	Bouteille	Moyenne	dommage physique des récifs
	Pêche de plaisance	Bateau de 25 personnes	basse	
3. Extraction du sable	Tas de sable	Avec pelles et camions	haute	Erosion des cotes

La pratique de ces activités a montré un état de dégradation avancée des récifs corallines, des plages et du trait de cote.

Ceci a souvent engendrer des conflits entre les utilisateurs des ressources et les jeunes agissant comme agent de protection à travers leurs associations.

Ceci dit les communautés villages tirent peu de bénéfices des ressources du littoral.

Les poissons recifaux sont surtout utilisés pour l'autoconsommation dans les ménages des exploitant.

Par contre pour les autres biens ( touristiques, concombres de mer, sable) ce sont les patrons (souvent étrangers de la zones) qui tirent les gros bénéfices.

Par exemple le cocombre de mer qui est vendu à 100 USD en Asie est acheté du jeune exploitant local à moins d'un dollar par des chinois installés sur la capital ( Moroni).

Le tableau ci-dessous indique le degré de la valeur des ressources.

<b>Activités Côtières &amp; Marines</b>	<b>Biens &amp; Service Côtier &amp; Marin</b>	<b>Valeur de biens et Services</b>	<b>Marchés cibles de biens et services (principal)</b>
1. Pêche	Poissons récifaux (mérus, chirurgiens, demoiselles,...)	Basse	Local
	poulpe	Basse	Local
	Concombre de mer	Haute	International
2. Tourisme	développement des hôtels	Haute	International et national
	Plongée sous marine	Moyenne	International

	Pêche de plaisance	Haute	International et national
3. Extraction du sable	Tas de sable	Moyenne	Local et national

### 3.2. Les initiatives de gestion communautaire

#### A) Cadre formel de gestion

Les textes de loi relatives à la gestion du littoral existantes aux Comores sont :

- La loi cadre relative à l'environnement est adoptée par l'assemblée fédérale en 1994.
- Un arrêté interministériel N° 02/015 de Mars 1992 interdit le ramassage de coquillages, l'exploitation des coraux et la capture des tortues et leurs commercialisations.
- Une résolution J.O. 17 / 11/23 page 865 du 24 Octobre 1993 interdit la capture pendant la période de ponte ainsi que les tortues juvéniles dont la largeur de carapace n'attend pas 50 cm.
- Un décret présidentiel N°79/ 012 du mois d'Avril 1979 interdit la capture des tortues marines dans les eaux territoriales des Comores avec une amende de 25000F.C. un emprisonnement de 8 jours et une saisie immédiate de toutes les tortues en sa position.

Les Comores ont adhéré aux conventions suivantes:

- . Convention de Nairobi pour la protection, la gestion, et le développement de l'environnement marin et côtier de l'Afrique de l'Est.
- . Convention de CITES pour le commerce international des espèces menacées de la faune et la flore sauvage.
- . Convention sur la diversité biologique
- . Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratoires des animaux sauvages.

Le tableau ci-dessous montre le niveau de respect de la réglementation formelle.

Activités Côtières & Marines	Biens & Service Côtier & Marin	Entité(s) de gestion (Oui/Non)	Plan de gestion (Oui/Non)	Loi d'habilitation (Oui/Non)	Règles et Réglementations appropriées (Oui/Non)	Niveau de respect (Elevé, Moyen, Bas)
1. Pêche	Poissons récifaux (mérours, chirurgiens, demoiselles, ...)	N	N	O	O	B

	poulpe	N	N	O	O	B
	Concombre de mer	N	N	O	O	B
2. Tourisme	développement des hôtels	N	N	O	O	M
	Plongée sous marine	N	N	O	O	M
	Pêche de plaisance	N	N	O	O	M
3. Extraction du sable	Tas de sable	N	N	O	O	B

Les service régional de l'environnement (actuellement dénommée direction générale de l'environnement), appuyée par les forces de l'ordre sous l'autorité de la préfecture du nord est le principal acteur de l'application de ces mesures.

Ceci l'application n'est pas effective faute de logistiques et de compétences.

Beaucoup de projet sont mis en oeuvre pour aider à la concrétisation de des objectifs de gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit du Projet GEF/UICN sur la conservation de la biodiversité du Programme régional environnement COI/F.E.D. du Projet EAF5 sur la gestion de la zone côtière et du Projet EAF 14. Actuellement on note le ProGeCo.

#### B) Cadre informel de gestion

Sur le terrain les populations locales à proximité des ressources côtières régulent de façon informelle l'accès.

Activités Côtières & Marines	Biens & Service Côtier & Marin	Coutumes et Traditions	Règles informelles	Niveau de respect (Elevé, Moyen, Bas)
1. Pêche	Poissons récifaux (mérours, chirurgiens,	Système de bannissement en cas d'infraction	coutumières	M

	demoiselles ,...)			
	poulpe	Idem	Idem	B
	Concombre de mer	Idem	Idem	M
2. Tourisme	développe ment des hôtels	Idem		M
		Idem		
	Plongée sous marine		Idem	M
	Pêche de plaisance			B
3. Extraction du sable	Tas de sable	Idem	idem	M

En effet, comme dans beaucoup de villages de la Grande comore, l'autorité est aux mains des notables (ceux qui ont réalisé le Grand-Mariage), des chefs religieux et des chefs du village. Les aînés jouent un rôle important en ce sens qu'ils incarnent la tradition et inspirent le respect.

L'institution du Grand Mariage apparaît comme l'un des éléments structurants de la société grande comorienne tant au plan économique que social. Il s'agit de la principale dépense à laquelle un homme doit essayer de faire face au cours de son existence. Les dépenses occasionnées par les festivités peuvent s'élever jusqu'à plusieurs centaines de milliers de Francs français et ainsi représenter de nombreuses années d'épargne parfois acquises au prix de l'émigration dans un pays lointain. Le Grand Mariage est à l'origine d'un système de réciprocité économique entre familles et entre village qui maintient hors de la sphère productive des ressources importantes qui ne peuvent être « détournées » de leur fonction sociale au profit d'investissements strictement économiques.

Le système d'héritage se fait selon le droit musulman mais également selon le système nommé « *magnahouli* » en matière foncière (système propre à la Grande Comore). Il s'agit d'une propriété collective transmissible par les femmes et inaliénable sans l'accord unanime des copropriétaires. Cependant la propriété peut être vendue dans des cas exceptionnels, tels que besoin d'argent pour faire « le Grand-Mariage ». A ce moment la solidarité familiale est incontestable. La solidarité (ou l'entraide dans son acception purement comorienne) est l'une

des composantes fondamentales, la base de régulation des rapports sociétaux comoriens. La solidarité se manifeste au sein de la cellule familiale, au niveau du quartier et dans le village. Les moments importants qui rythment la vie du comorien sont : la naissance, la circoncision, la puberté, le mariage, le pèlerinage à la Mecque et la mort. Le tout dans un fond d'us et coutumes sous un habillement musulman. Les traditions veulent que le discours soit tenu à des endroits très déterminés et par des personnes bien spécifiques. Les anciens espaces de discours sont : la maison, la mosquée, le foyer culturel, l'école coranique et la place publique.

c) Organisations/associations communautaires et ses partenaires

La vie associative est particulièrement riche dans les villages (tableau 12). Elle concerne à la fois les domaines sociaux (aide à l'organisation des cérémonies), culturelles (associations musicales), économiques (associations pour la promotion économique des villages), sportives et environnementales (*Ulangas*). En raison de la crise de confiance entre les communautés villageoises et l'Etat, les associations opèrent de plus en plus comme « courtiers du développement » en s'adressant directement aux bailleurs de fonds susceptibles de soutenir les initiatives de développement local. La vitalité du mouvement associatif chez les jeunes et la stricte distinction de genre entre associations renvoie probablement aux structures traditionnelles liées aux classes d'âge et au genre.

Organisation communautaire	Formelle ou informelle	Fonctions Principales	Influence (sur la gestion côtière ; problèmes de la communauté ; tous les deux ; aucun)
Associations villageoises de protection de l'environnement	Formelles ou informelles	Sensibilisation Alternatives	
Associations villageoises de développement	Formelles ou informelles	Recherche de financement	Tous les deux
Communes	Formelles	Réglementation Recherche de financement	Tous les deux
Préfectures	Formelles	Réglementation	Tous les deux

Gendarmeries/Polices	Formelle	Réglementation	Tous les deux
Directions techniques ( pêche, tourisme, urbanisme,...)	Formelles	Assistance technique	Tous les deux
Programmes et Projets de coopération	Formelles	Financement Assistance technique	Tous les deux
Associations coutumières	informelles	Réglementation et sensibilisation	Tous les deux
Groupement/ coopératives des utilisateurs	Formels ou informels	Production Alternatives Commercialisation	

Il est important de souligner l'existence très distincte d'associations masculines et d'associations féminines, ces dernières étant confinées uniquement à des objectifs liés aux domaines culturels et sociaux (aide à l'organisation des grands mariages), ce qui les empêche d'être associées à des opérations de développement communautaire.

Les ressources des associations proviennent des collectes de leurs membres, de fonds collectés lors de manifestations communautaires et aussi parfois de sources de financement extérieures aux villages (FADC par exemple).

Certaines associations peuvent se fédérer pour répondre à des objectifs trop ambitieux pour une seule ou encore pour renforcer l'image d'adhésion collective à un objectif. Elles peuvent participer au financement de caisses villageoises pour des actions de développement communautaires (écoles, voirie ...)

#### d) *Pouvoir et influence*

Le pouvoir coutumier est très influent en Grande Comores. Il est au centre des décisions à l'échelle nationale, régionale et villageoises.

Les décisions prises à ce niveau sont plus respectées que celles de l'état.

Les jeunes cadres engagés dans les actions de développement communautaires sont également écoutés au niveau des villages.

Les communes en cours de mise en place en Grande Comore constituent un cadre de rapprochement de l'état, du pouvoir coutumier, et des jeunes du secteur associatif.

C'est une institution clé dans la gestion communautaire du littoral

Les groupements des utilisateurs notamment des pêcheurs, des femmes et Ulangas sont aussi des partenaires importants à associer pour la mise en application des actions de gestion durable des ressources du littoral.

En somme ce rapport établit que :

#### Utilisations des ressources récifales :

- 1) Le tourisme aux Comores connaît un développement limité en comparaison avec les autres pays de la région. La capacité hôtelière du pays reste fortement concentrée sur l'île de la Grande Comore où le seul hôtel Galawa au Nord possède 56 % de l'ensemble des chambres disponibles soit 182 sur 322. Cependant cette forte concentration sur une zone si étroite a des impacts considérables sur la dégradation de l'environnement côtier de la région. Le piétinement et le prélèvement des coraux et des coquillages par les touristes entraînent une dégradation physique et un déséquilibre écologique du récif. Le volume important des déchets produit est directement déversé sur le littoral et présente des risques de pollution énormes.
- 2) La surpêche sur les côtes comoriennes a abouti à une déplétion presque complète des ressources ichthyologiques démersales littorales. Cette surexploitation est rendue possible par l'étroitesse du " plateau " qui fait que l'effort de pêche des galawas s'applique sur la totalité de la zone de répartition des espèces démersales. Le degré de surexploitation biologique des espèces démersales s'explique aussi par le très faible coût des modes de pêche traditionnelle, le sous-emploi généralisé (il y a très peu d'activités alternatives à la pratique de la pêche). Il ressort de ces facteurs que la pêcherie des galawas ne connaît pas de réelle régulation économique qui déboucherait sur une réduction de la pression de pêche pour cause de non-rentabilité.
- 3) Le braconnage s'exerce sur la tortue verte et la tortue imbriquée. Il est effectué à la montée des femelles sur les plages pour la ponte (Ivoini et Ndroudé) ou en apnée sur les herbiers et les récifs (Ouroveni, Mitsamihouli et Hantsindzi). Cette pratique engendre une diminution considérable de la population des femelles nidifiant en Grande Comore.
- 4) L'extraction des matériaux côtiers (sable et de coraux) dans un but de construction met en péril d'une part le profil de côtes, et d'autre part la bio-structure des récifs coralliens. Les madréporaires des côtes comoriennes subissent cette " anthropo-érosion " qui se surajoute au phénomène planétaire du " blanchiment des coraux ". En pareil cas, les influences perturbatrices ne s'ajoutent pas simplement les unes aux autres, mais ont un effet multiplicateur : la régénération des coraux blanchis dépendra de la présence d'îlots résiduels des espèces concernées ; si ce stock de reproducteurs résistants a disparu, la population totale est condamnée à l'extinction (Plante et al 2000).



### Gestion des ressources récifales :

- 5) Non application de la loi en vigueur sur la pêche et l'extraction des matériaux côtiers (sable et coraux) car les textes caduques (anciennes souvent datant de la période coloniale) et non connues par la population et les forces de l'ordre
  - 6) des mesures réglementaires locales coutumières, informelles et illégitimes mais efficaces pour la régulation de l'accès aux ressources et la sensibilisation environnementale
  - 7) des actions d'encadrement des communautés et de valorisation des compétences des jeunes cadres structurées en ONG ou bureau d'études
  - 8) une société civile volontaire pour faire pression aux gouvernements et bailleurs de fonds
  - 9) un mouvement associatif sans moyens de fonctionnement et donc vulnérable dans le temps
  - 10) des conflits entre villages de la zone et des ressortissants d'autres villages venant pêcher dans la zone ;
- Mai aussi des conflits entre les communautés villageoises et les instances administratives et politiques nationales quant au statut du parc, son mode de gestion et la répartition des retombées économiques. Il est important de rappeler ici le très faible capital de confiance dont jouit l'état au niveau local.

#### **4. RECOMMANDATIONS**

L'analyse croisée des données socioéconomiques et biophysiques de la zone étudiée a confirmé l'existence d'un potentiel riche et varié mais aujourd'hui menacé tant par les facteurs naturels (ex el Nino et le blanchissement) que par les facteurs anthropiques ( extraction du sable et des coraux, pêche...).

Ce travail nous a permis de constituer une base de données de refence (point0) pouvant servir à des éventuelles activités de gestion, de recherche scientifique et suivi.

Cette étude représente une base indispensable de départ pour la détermination des actions à mettre en œuvre pour la gestion en général et le suivi socioeconomique en particulier.

Ces actions peuvent être les suivantes:

##### **En matière de conservation**

1. L'Etat devrait déléguer le pouvoir de régulation de l'accès aux ressources aux communautés locales. Ceci ne signifie pas abandon par les gouvernements mais plutôt un accompagnement dans le suivi, évaluation et orientation des actions de terrain confiées aux communautés locales. La mise en place des communes constitue aujourd'hui une opportunité de rapprochement des communautés locales des pouvoirs de décision. La police environnementale locale est indispensable à la protection des ressources côtières.
2. Des efforts restent encore à faire pour le renforcement des capacités des communautés locales en matière de formation, d'équipement ainsi que la prise en compte des besoins des groupes sociaux défavorisés ( notamment les utilisateurs des ressources et les femmes) au sein des villages. L'expression de ces dernières catégories de couches sociales et la mise en place d'un système de prévention et de gestion des conflits sont indispensables à la crédibilité et à la survie de cette approche participative tant estimée.
3. La mise en place de mécanismes de financements pérennes constitue un élément clé de la protection des ressources côtières et la promotion d'activités économiques de substitutions.

4. Le travail en partenariat des structures locales se constituant en réseaux sous régionaux, nationaux, régionaux et mondiaux donnerait plus de force et de créativité à l'action communautaire de cogestion des ressources naturelles.
5. la création d'une réserve gérée dans le secteur de Hantsindzi – Ivouani

**En matière de suivi :**

6. la poursuite du diagnostic participatif rapide incluant un volet sensibilisation à grande échelle et une validation des résultats obtenus
7. former des agents communautaires sur des méthodes simplifiées de suivi socioéconomique et biophysique. Former aussi des jeunes chercheurs des ONGS et institutions de recherches en analyse et rédaction scientifiques
8. mettre en place un système de centralisation des données, d'échéances des informations au niveau national et avec les institutions homologues régionales et internationales à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication ( WEB et RESEAUX)
9. sélectionner des indicateurs de suivi dans le temps comme le nombre de pirogues, le nombre de tas de sable sur la plage, le nombre de filets disponibles dans le village, le degré d'efficacité des communes...

## 5. BIBLIOGRAPHIE

- Ahamada S. et al (2008). Rapport national sur l'état de santé des récifs coralliens aux Comores.
- AHAMADA Said (2005). Etude du rôle des communautés locales dans la gestion durable des zones côtières. Mémoire de Master AIGEME, Université Marne la Vallée.
- AHAMADA S et al (2004). Status of Coral Reef of the South West Indian Ocean Islands States. Status of coral reef of the world, volume1: 189-211
- Ahmed Ouled et Hamid Soulé (2006). Profil environnemental dans l'Union des Comores.
- Anass et al. (2003). Atlas de vulnérabilité des récifs coralliens peu profondes du sud et nord de la Grande Comore.
- ALI Abdallallah Fatouma, Madame ALI Bicarima M. Said Ahamada (2000). Statut de la gestion des aires protégées marines aux Comores. Rapport unep :eaf/5
- Bruton et al (1989), Recommandations sur la conservation marine aux Comores. Rapport de Mission du JLB Smith Institute Afrique du sud.
- Commissariat general au plan (2005). Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.
- Commissariat General au Plan, (2003), Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 03).
- Delphine Malleret-King, Alison Glass, Innocent Wanyonyi, Leah Bunce and Bob Pomeroy (2006). Guide de suivi à l'intention des gestionnaires du littoral de l'Océan Indien Occidental.
- DGE (2000). Stratégie Nationale et Plan d'action de la diversité biologique.
- Didier V. (2006). Les holoturies des Comores. Musée Royal de Tervuren Belgique.
- Le Berre, (1993). Sites potentiels pour la biodiversité des Comores. Rapport UNESCO.
- Hamadi Soalihy et al, 2008. Profil côtier des Comores. Rapport AIDE/WWF.
- Tilot V. (1998). Profil côtier de l'île de la Grande Comore. Rapport PNUE/EAF5.
- Paris B. et al(2003). Parc marin de Mohéli : bilan de quatre années d'activités pour la mise en opération d'une aire protégée marine. Rapport DGE, PNUD/G32 et UICN
- Piton, B. et J. F. Poulain 1974. Résultats des mesures de courants superficiels au G.E.K. effectuées avec les N.O. 'Vauban' dans le sud-ouest de l'Océan Indien. *Doc. Sci. Mission Nosy*
- PNUD (1993). Diagnostic de l'État de l'Environnement aux Comores. Direction Générale de l'Environnement, Ministère du développement Rural, de la Pêche et de l'Environnement. Projet PNUD-UNESCO-UICN-COI/91/006.
- PRECOIUE (1997), Rapport National de pré-Audit des Comores. Bilan socio-économique et écologique de la zone côtière des Comores.
- PRECOIUE (1998). Table ronde audit / gouvernance locale / ONG.

UNEP, DGE, PROJET EAF/14 (2002). Atlas des Ressources Côtières de la République Fédérale Islamique des Comores, Ed UNEP  
Wallace, A.R. 1880. Island life or, the phenomena and causes of insular faunas and floras. Harper & Brothers: New York (1er ed.), 503p.